

Il a donc ouvert à la colonisation les immenses terres de l'Ouest canadien, situées entre les anciennes provinces et les Montagnes Rocheuses, constituant un territoire d'environ 2000 kilomètres de long sur 1000 de large.

Le succès est venu rapidement. Cette région qui ne contenait, il y a sept ans, que 250,000 habitants, en a aujourd'hui plus de 650,000 et, dans le courant de la dernière année seulement, 125,000 colons se sont fixés au sol.

M. Smart attribue cette pleine réussite au système très large des concessions gratuites. Si celui-ci a pu être justement critiqué dans les pays chauds, où les cultures spéciales nécessitent une expérience et des capitaux sérieux, il en est tout autrement dans des pays tempérés où le paysan de nos régions ne trouve aucun changement dans ses habitudes. Aussi les demandes ont-elles afflué et, en sept ans, le gouvernement canadien a concédé, par lots de 60 hectares environ, une étendue territoriale comparable à près d'un tiers de la France!

Ce n'est pas ici la place de donner le détail de cette législation des concessions, à la fois très simple et aussi très libérale, puisqu'il n'est nullement nécessaire de renoncer, comme aux Etats-Unis ou en Australie, à sa qualité de Français pour obtenir gratuitement des terres.

La valeur de celles-ci a d'ailleurs rapidement augmenté et les concessions gratuites n'empêchent point les grands propriétaires et les Compagnies de chemins de fer de faire des ventes de terres à des prix qui ont doublé en deux ou trois ans. C'est donc une bonne politique qu'a suivie le gouvernement canadien, puisqu'elle a entraîné une augmentation pareille de la prospérité nationale.

Et puisque nous venons d'employer ce mot, disons que c'est bien d'une NATION naissante qu'il s'agit, d'un peuple nouveau, plein de sève et de vigueur, dont les chemins de fer s'allongent de plus de 2,000 kil. en un an, dont les ressources sont pratiquement illimitées et qui est destiné, selon nous, à former dans l'Amérique du Nord le contre-poids indispensable à la toute puissance des Etats-Unis.

Devons-nous favoriser la formation de cette NATION canadienne, y avons-nous un intérêt moral, y trouverons-nous des avantages matériels? Est-il possible et utile que notre pays à faible natalité fournisse des colons à l'étranger?

Quelles compensations y trouverons-nous et quelles seront les conséquences possibles pour nous?

C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans une série d'articles, où nous nous placerons aussi bien au point de vue des intérêts généraux français que des intérêts immédiats et spéciaux de notre ville et de notre région.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.

CETTE compagnie dont nous publions d'autre part, un extrait du 57e rapport annuel des directeurs, a terminé son dernier exercice avec un montant de police en vigueur de \$95,531,110, soit un gain net de \$6,360,535. A ce taux, elle devra assurément dépasser les 100 millions avec l'exercice en cours.

Durant l'année, elle a émis pour \$12,635,032 de polices nouvelles, contre \$9,734,002 l'année précédente. C'est un résultat dont la compagnie peut se féliciter, car c'est une augmentation de près d'un tiers sur le chiffre des polices émises en 1902 qui parle hautement en sa faveur.

On peut mesurer la confiance dont jouit près du public une compagnie d'assurance par ses nouveaux succès et ceux qu'indiquent les chiffres du rapport doivent satisfaire les plus exigeants.

Dans le rapport d'autre part, l'actif total de la compagnie est indiqué de cinq ans en cinq ans depuis 1883 et on peut voir avec quelle rapidité il a augmenté puisqu'en 1883, il n'était que de \$5,664,000 et qu'il atteint en 1903 \$27,180,000. Ce dernier chiffre est un gain de \$1,215,074 sur celui de 1902.

Le revenu total des primes, annuités et intérêts a été de \$4,023,934 et les paiements aux porteurs de polices se sont élevés à \$1,673,693.

Pour calculer ses réserves, la Canada Life s'est servi de la Table de l'Institut des Actuaire, au taux de 3½ p.c. pour les affaires antérieures à 1900 et au taux de 3 p.c. pour toutes les affaires postérieures. D'après cette évaluation, elle a une réserve totale nette de \$25,093,374, plus d'autres petites réserves pour des cas spéciaux et, en outre, un surplus de \$1,861,367 qui forment la garantie des assurés.

La Canada Life a maintenant une longue expérience de l'assurance; elle compte au nombre des meilleures compagnies d'assurances sur la vie et ses succès actuels sont la meilleure garantie de ses succès futurs.

UN CADEAU A TOUS NOS LECTEURS

La Maison Laporte, Martin et Cie, en présence de l'intérêt qui s'attache à la guerre entre le Japon et la Russie, se fera un plaisir d'envoyer gratuitement aux lecteurs du "Prix Courant" qui en feront la demande une carte en couleurs du Théâtre de la Guerre, comprenant la Mandchourie et les régions limitrophes ainsi que la Corée et le Japon.

Pour recevoir une de ces cartes, il suffit d'envoyer à la maison Laporte, Martin & Cie, le coupon qui se trouve au bas de l'annonce dans ce numéro du "Prix Courant".

BRITISH AMERICA

Soixante-dixième Assemblée Annuelle —
A commencé à l'époque du
"Family Compact"

AU premier rang parmi les plus anciennes corporations financières du Canada figure la British America Assurance Company de cette ville, qui a commencé ses opérations à l'époque où les affaires de cette Province étaient conduites par le vieux "family compact". Elle a été organisée en 1883 et avait son gouverneur, son Député Gouverneur, et sa Cour de Directeurs dont les offices étaient remplis par des hommes dont les noms étaient prééminents dans l'histoire de ces temps agités dans le monde politique canadien. La soixante-dixième assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu hier et le rapport présenté indique que la Compagnie a non-seulement été modernisée dans ces dernières années en ayant un bureau de direction, un Président et un Vice-Président substitués aux fonctions plus décoratives de ses premières années, mais encore qu'elle a suivi le progrès, le développement et la prospérité du pays. En ce qui concerne le volume des affaires, cette Compagnie peut se comparer favorablement avec un grand nombre des principales Compagnies incendie de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, son revenu de prime ayant atteint l'année dernière la forte somme de \$2,373,336.47. Ce revenu provient principalement des agences établies dans tout le Canada et aux Etats-Unis, bien qu'une certaine partie de son revenu provienne d'affaires réalisées en dehors des limites de ce continent.

Ainsi qu'on le verra en référant aux chiffres publiés dans le rapport de l'assemblée d'hier, l'année 1903 a montré des résultats vraiment favorables et témoigne de la faveur dont jouit la plus ancienne institution financière d'Ontario auprès du public des assurés, non-seulement au pays mais encore dans son champ d'opérations plus large en dehors des limites du Canada.

Dans son discours en présentant le rapport annuel, le Président, Hon. George A. Cox, a déclaré que le montant des pertes subies par la British America lors de la récente conflagration à Baltimore, a été établi et atteint un montant en dessous de \$210,000 (les chiffres qui ont été publiés à l'origine immédiatement après l'incendie), montant, a-t-il fait remarquer, qui représentait environ dix pour cent du revenu annuel des primes de la Compagnie. Ces pertes seront rapidement payées et les Canadiens apprendront avec plaisir que dans le cas de cette Compagnie aussi bien que dans celui de la Western, ces deux Compagnies é-